



Dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées pour les projets de déplacement de haies agricoles

Le présent formulaire vise à permettre de déposer une demande de dérogation au titre des espèces protégées, portant sur un projet de déplacement de haies agricoles, sur la base d'une méthodologie simplifiée. Son utilisation nécessite au préalable de se référer au document « Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation ».

Ce document est à retourner complété et accompagné du ou des formulaires cerfas concernés (cf. documents placés en annexes) aux services de la Direction départementale des territoires de l'Aisne par voie postale ou dématérialisée :

Direction départementale des territoires de l'Aisne
Service environnement / Pôle Nature
50 Boulevard de Lyon 01011 LAON Cedex
ddt-env-pn@aisne.gouv.fr

1° Qui porte la demande ?

Personne physique

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone fixe : N° de téléphone portable :

Adresse mail :

Personne morale

Raison sociale : GAEC du Moulin Larzillière

Nom du représentant : LARZILLIERE

Prénom du représentant : Christian.

N° PACAGE : 002158482

N° SIRET : 50795238000016.

Adresse : 1 rue du Moulin

Code postal : 02260

Ville : CLAIRFONTAINE

N° de téléphone fixe : 03 23 97 00 61

N° de téléphone portable : 06 33 15 78 11

Adresse mail : christian.larzilliere@orange.fr

2° Pour quelle raison la demande est-elle formulée ?

Présentation du projet (objet, localisation, linéaire de haie concerné) :

La haie à déplacer se situe sur le territoire de la commune de Clairfontaine. La replantation se fera sur la même commune et pour certains linéaires sur la même parcelle.

L'objectif est de déplacer plusieurs linéaires de haie afin d'améliorer nos conditions de travail : suppression de 697 mètres de haies et compensation de 738 mètres de haies.

La haie existante est une haie arbustive haute et une haie arborée.

L'objectif est d'avoir le même type de haie à terme sur les nouvelles plantations avec les mêmes essences.....

Quelles sont les essences d'arbustes et ou d'arbres présentes dans la haie dont il est question ?

Les essences principales sont de l'aubépine et des charmes.

Justification de l'absence de solution alternative :

Il n'y a pas d'autres alternatives pour la simplification de notre travail.

Justification du projet au regard de ses motivations économiques et sociales :

Cette demande rentre dans le cadre d'une simplification de notre travail. Ce déplacement sera aussi un gain de temps. Certaines parties de la haie sont mortes, les branchages des arbres sont gênants pour les activités à cause des aléas climatiques.

Je joins à ma demande une carte de localisation de mon projet¹

Je joins à ma demande une carte de mon exploitation²

Je joins à ma demande des photographies de la ou des haies concernées

¹L'outil cartographique en ligne Géoportail peut être utilement employé pour ce faire

²L'application Télépac peut être utilement employée pour ce faire

3° Quelles sont les espèces protégées concernées par la demande

Type(s) de haie(s)

Veillez cocher la ou les cases correspondantes à votre demande :

Haie dégradée

Oiseaux (8 espèces)	
Accenteur mouchet – <i>Prunella Modularis</i>	Pie-grièche écorcheur – <i>Lanius collurio</i>
Bruant jaune – <i>Emberiza citrinella</i>	Pipit farlouse – <i>Anthus pratensis</i>
Fauvette grisette – <i>Sylvia communis</i>	Rougegorge familier – <i>Erithacus rubicula</i>
Linotte mélodieuse – <i>Carduelis cannabina</i>	Tarier pâtre – <i>Saxicola rubicola</i>
Reptile (2 espèces)	
Lézard vivipare – <i>Zootoca vivipare</i>	Orvet fragile – <i>Anguis fragilis</i>
Mammifères terrestres (2 espèces)	
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	Muscardin – <i>Muscardinus avellanarius</i>

Haie basse

Oiseaux (6 espèces)	
Accenteur mouchet – <i>Prunella Modularis</i>	Linotte mélodieuse – <i>Carduelis cannabina</i>
Bruant jaune – <i>Emberiza citrinella</i>	Rougegorge familier – <i>Erithacus rubicula</i>
Fauvette grisette – <i>Sylvia communis</i>	Tarier pâtre – <i>Saxicola rubicola</i>
Reptiles (3 espèces)	
Couleuvre à colier – <i>Natrix natrix</i>	Orvet fragile – <i>Anguis fragilis</i>
Lézard vivipare – <i>Zootoca vivipare</i>	
Mammifères terrestres (2 espèces)	
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	Muscardin – <i>Muscardinus avellanarius</i>

Haie arbustive haute

Oiseaux (17 espèces)	
Accenteur mouchet – <i>Prunella Modularis</i>	Linotte mélodieuse – <i>Carduelis cannabina</i>
Bruant jaune – <i>Emberiza citrinella</i>	Mésange à longue queue – <i>Aegithalos caudatus</i>
Chardonneret élégant – <i>Carduelis carduelis</i>	Pie-grièche écorcheur – <i>Lanius collurio</i>
Coucou gris – <i>Cuculus canorus</i>	Pinson des arbres – <i>Anthus trivialis</i>
Fauvette à tête noire – <i>Sylvia atricapilla</i>	Pouillot fitis – <i>Phylloscopus trochilus</i>
Fauvette babillarde – <i>Curruca curruca</i>	Rosignol philomèle – <i>Luscinia megarhynchos</i>
Fauvette des jardins – <i>Sylvia communis</i>	Rougegorge familier – <i>Erithacus rubicula</i>
Fauvette grisette – <i>Sylvia borin</i>	Tarier pâtre – <i>Saxicola rubicola</i>
<i>Hipolais polyglotte</i> – <i>Hipolais polyglotta</i>	
Reptiles (3 espèces)	
Couleuvre à colier – <i>Natrix natrix</i>	Orvet fragile – <i>Anguis fragilis</i>
Lézard vivipare – <i>Zootoca vivipare</i>	
Mammifères terrestres (2 espèces)	
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	Muscardin – <i>Muscardinus avellanarius</i>

Alignement arboré

Oiseaux (31 espèces)

Accenteur mouchet – *Prunella Modularis*
Bouvreuil pivoine – *Pyrrhula pyrrhula*
Bruant jaune – *Emberiza citrinella*
Buse variable – *Buteo buteo*
Chevêche d'Athéna – *Athene noctua*
Chouette hulotte – *Strix aluco*
Épervier d'Europe – *Accipiter nisus*
Faucon crécerelle – *Falco tinnuculus*
Faucon hobereau – *Falco subbuteo*
Fauvette à tête noire – *Sylvia atricapilla*
Gobemouche gris – *Muscicapa striata*
Hibou moyen-duc – *Asio otus*
Linotte mélodieuse – *Carduelis cannabina*
Loriot d'Europe – *Oriolus oriolus*
Mésange à longue queue – *Aegithalos caudatus*
Mésange bleue – *Cyanistes caeruleus*

Mésange boréale – *Poecile montanus*
Mésange charbonnière – *Parus major*
Mésange nonnette – *Poecile palustris*
Pic épeiche – *Dendrocopos major*
Pic épeichette – *Dendrocopos minor*
Pic mar – *Dendrocopos medius*
Pic ver – *Picus viridis*
Pinson des arbres – *Fringilla coelebs*
Pipit des arbres – *Anthus trivialis*
Pouillot véloce – *Phylloscopus collybita*
Rougegorge familier – *Erithacus rubicula*
Rougequeue à fronc blanc – *Phoenicurus phoenicurus*
Sittelle torchepot – *Sitta europaea*
Troglodyte mignon – *Troglodytes troglodytes*
Verdier d'Europe – *Chloris chloris*

Reptiles (3 espèces)

Couleuvre à colier – *Natrix natrix*
Lézard vivipare – *Zootoca vivipare*

Orvet fragile – *Anguis fragilis*

Mammifères terrestres (3 espèces)

Écureuil roux – *Sciurus vulgaris*
Hérisson d'Europe – *Erinaceus europaeus*

Muscardin – *Muscardinus avellanarius*

Haie multistrates

Oiseaux (36 espèces)

Accenteur mouchet – *Prunella Modularis*
Bouvreuil pivoine – *Pyrrhula pyrrhula*
Bruant jaune – *Emberiza citrinella*
Chardonneret élégant – *Carduelis carduelis*
Coucou gris – *Cuculus canorus*
Épervier d'Europe – *Accipiter nisus*
Faucon crécerelle – *Falco tinnuculus*
Fauvette à tête noire – *Sylvia atricapilla*
Fauvette babillarde – *Curruca curruca*
Fauvette des jardins – *Sylvia communis*
Hypolaïs polyglotte – *Hypolaïs polyglotta*
Linotte mélodieuse – *Carduelis cannabina*
Loriot d'Europe – *Oriolus oriolus*
Mésange à longue queue – *Aegithalos caudatus*
Mésange bleue – *Cyanistes caeruleus*
Mésange boréale – *Poecile montanus*
Mésange charbonnière – *Parus major*

Mésange nonnette – *Poecile palustris*
Pic épeiche – *Dendrocopos major*
Pic épeichette – *Dendrocopos minor*
Pic mar – *Dendrocopos medius*
Pic ver – *Picus viridis*
Pie-grièche écorcheur – *Lanius collurio*
Pinson des arbres – *Fringilla coelebs*
Pipit des arbres – *Anthus trivialis*
Pouillot fitis – *Phylloscopus trochilus*
Pouillot véloce – *Phylloscopus collybita*
Rossignol philomèle – *Luscinia megarhynchos*
Rougegorge familier – *Erithacus rubicula*
Rougequeue à fronc blanc – *Phoenicurus phoenicurus*
Sittelle torchepot – *Sitta europaea*
Troglodyte mignon – *Troglodytes troglodytes*
Verdier d'Europe – *Chloris chloris*

Reptiles (3 espèces)

Couleuvre à colier – *Natrix natrix*
Lézard vivipare – *Zootoca vivipare*

Orvet fragile – *Anguis fragilis*

Mammifères terrestres (3 espèces)

Écureuil roux – *Sciurus vulgaris*
Hérisson d'Europe – *Erinaceus europaeus*

Muscardin – *Muscardinus avellanarius*

Composition de la haie

Veuillez cocher la ou les cases correspondantes à votre demande :

Le projet concerne un alignement arboré et/ou une haie multistrates, et l'on constate la présence de vieux arbres fissurés ou qui présentent des cavités (*pour justifier ce point, veuillez joindre des photos des plus gros arbres présents*)

Chauves-souris (11 espèces)

Grand Murin – <i>Myotis myotis</i>	Noctule de Leisler – <i>Nyctalus leisleri</i>
Grand Rhinolophe – <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Oreillard roux – <i>Plecotus auritus</i>
Murin à moustaches – <i>Myotis mystacinus</i>	Pipistrelle commune – <i>Pipistrellus pipistrellus</i>
Murin de Bechstein – <i>Myotis bechsteinii</i>	Petit Rhinolophe – <i>Rhinolophus hipposideros</i>
Murin de Daubenton – <i>Myotis daubentonii</i>	Sérotine commune – <i>Eptesicus serotinus</i>
Noctule commune – <i>Nyctalus noctula</i>	

Insectes (1 espèce)

Pique prune – *Osmoderma eremita*

Localisation de la haie (commune)

À partir des listes des communes présentes en pages 30 à 34 « *Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation* » veuillez cochez également les espèces concernées par votre demande :

Oiseaux

- Bruant zizi – *Emberiza cirlus* (haie arbustive haute et/ou alignement d'arbres et/ou haie multistrates)
- Huppe fasciée – *Upupa epops* (alignement d'arbres et/ou haie multistrates)
- Hypolaïs icterine – *Hippolais icterina* (haie arbustive haute et/ou alignement d'arbres et/ou haie multistrates)
- Pie-grièche grise – *Lanius excubitor* (haie arbustive haute et/ou alignement d'arbres et/ou haie multistrates)
- Torcol fourmilier – *Jynx torquilla* (alignement d'arbres et/ou haie multistrates)
- Moineau friquet – *Passer montanus* (alignement d'arbres et/ou haie multistrates)

Reptiles

- Couleuvre d'Esculape – *Zamensis longissimus*

Amphibiens

- Rainette verte – *Hyla arborea* (mare présente à moins de 200 mètres de la haie)
- Triton crêté – *Triturus cristatus* (mare présente à moins de 200 mètres de la haie)

Chiroptères

- Barbastelle d'Europe – *Barbastella barbastellus* (alignement d'arbres et/ou haie multistrates, et présence de vieux arbres qui présentent des cavités)

Flore

Lathrée écailleuse – *Lathraea squamaria* (alignements d'arbres et/ou haie multistrates, et point d'eau (mare, ruisseau...) à moins de 10 mètres de la haie)

Nivéole printanière – *Leucojum vernum*

Raiponce noire – *Phyteuma nigrum* (si la haie est connectée à un boisement)

Prise en compte des espèces particulièrement sensibles

La demande porte sur au moins l'une des espèces suivantes (veuillez cocher la ou les cases correspondantes à votre demande) :

Huppe fasciée – *Upupa epops*

Torcol fourmilier – *Jynx torquilla*

Hypolaïs icterine – *Hipolais icterina*

Barbastelle d'Europe – *Basbastella barbastellus*

Pie-grièche grise – *Lanius excubitor*

Si tel est le cas, la poursuite du dossier nécessite de solliciter l'association Picardie Nature afin de déterminer la nécessité de réaliser des inventaires ciblés sur la ou les espèces concernés. Dans l'hypothèse où vous seriez concerné, veuillez-vous rapprocher d'une structure spécialisée sur la base des méthodologies d'inventaires proposées à la page 36 du document « Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation ».

Association Picardie Nature – 1 rue de Croy, BP 70 010, 80 097 AMIENS Cedex 3 – contact@picardie-nature.org – 03 62 72 22 50

Lathrée écailleuse – *Lathraea squamaria* Nivéole printanière – *Leucojum vernum*

Si tel est le cas, la poursuite du dossier nécessite de solliciter le Conservatoire botanique national de Bailleul afin de déterminer la nécessité de réaliser des inventaires ciblés sur la ou les espèces concernés. Dans l'hypothèse où vous seriez concerné, veuillez-vous rapprocher d'une structure spécialisée sur la base des méthodologies d'inventaires proposées à la page 36 du document « Haies agricoles et bocagères, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et proposition d'une méthodologie simplifiée pour la constitution des dossiers de demande de dérogation ».

Conservatoire botanique national de Nailleul – 14 allée de la pépinière, Centre Oasis, 80 044 AMIENS Cedex – jc.hauguel@cbnbl.org – 03 22 89 69 78

Liste d'espèces protégées potentiellement impactées par le projet

À partir des éléments renseignés ci-dessus ainsi que, les cas échéant, l'analyse de Picardie Nature et/ou du Conservatoire botanique national de Bailleul (et donc éventuellement des résultats des inventaires de terrain ciblés), veuillez cocher les espèces concernées par la demande :

Oiseaux	
<input checked="" type="checkbox"/> Accenteur mouchet – <i>Prunella Modularis</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Mésange bleue – <i>Cyanistes caeruleus</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Bouvreuil pivoine – <i>Pyrrhula pyrrhula</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Mésange boréale – <i>Poecile montanus</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Bruant jaune – <i>Emberiza citrinella</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Mésange charbonnière – <i>Parus major</i>
<input type="checkbox"/> Bruant zizi – <i>Emberiza cirulus</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Mésange nonnette – <i>Poecile palustris</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Buse variable – <i>Buteo buteo</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Moineau friquet – <i>Passer montanus</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Chardonneret élégant – <i>Carduelis carduelis</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pic épeiche – <i>Dendrocopos major</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Chevêche d'Athéna – <i>Athene noctua</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pic épeichette – <i>Dendrocopos minor</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Chouette hulotte – <i>Strix aluco</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pic mar – <i>Dendrocopos medius</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Coucou gris – <i>Cuculus canorus</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pic vert – <i>Picus viridis</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Épervier d'Europe – <i>Accipiter nisus</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pie-grièche écorcheur – <i>Lanius collurio</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Faucon crécerelle – <i>Falco tinnuculus</i>	<input type="checkbox"/> Pie-grièche grise – <i>Lanius excubitor</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Faucon hobereau – <i>Falco subbuteo</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pinson des arbres – <i>Fringilla coelebs</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Fauvette à tête noire – <i>Sylvia atricapilla</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pipit des arbres – <i>Anthus trivialis</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Fauvette babillarde – <i>Curruca curruca</i>	<input type="checkbox"/> Pipit farlouse – <i>Anthus pratensis</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Fauvette des jardins – <i>Sylvia borin</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pouillot fitis – <i>Phylloscopus trochilus</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Fauvette grisette – <i>Sylvia communis</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pouillot véloce – <i>Phylloscopus collybita</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Gobemouche gris – <i>Muscicapa striata</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Rossignol philomèle – <i>Luscinia megarhynchos</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Hibou moyen-duc – <i>Asio otus</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Rougegorge familier – <i>Erithacus rubicula</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Huppe fasciée – <i>Upupa epops</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Rougequeue à front blanc – <i>Phoenicurus phoenicurus</i>
<input type="checkbox"/> Hypolaïs icterine – <i>Hippolaïs icterina</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Sittelle torchepot – <i>Sitta europaea</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Hypolaïs polyglotte – <i>Hippolaïs polyglotta</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Tarier pâle – <i>Saxicola rubicola</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Linotte mélodieuse – <i>Carduelis cannabina</i>	<input type="checkbox"/> Torcol fourmilier – <i>Jynx torquilla</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Lorient d'Europe – <i>Oriolus oriolus</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Troglodyte mignon – <i>Troglodytes troglodytes</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Mésange à longue queue – <i>Aegithalos caudatus</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Verdier d'Europe – <i>Chloris chloris</i>
Reptiles	
<input checked="" type="checkbox"/> Couleuvre à collier – <i>Natrix natrix</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Lézard vivipare – <i>Zootoca vivipare</i>
<input type="checkbox"/> Couleuvre d'Esculape – <i>Zamensis longissimus</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Orvet fragile – <i>Anguis fragilis</i>
Amphibiens	
<input type="checkbox"/> Rainette verte – <i>Hyla arborea</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Triton crêté – <i>Triturus cristatus</i>
Insectes	
<input checked="" type="checkbox"/> Pique prune – <i>Osmoderma eremita</i>	
Chauves-souris	
<input type="checkbox"/> Barbastelle d'Europe – <i>Barbastella barbastellus</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Noctule commune – <i>Nyctalus noctula</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Grand Murin – <i>Myotis myotis</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Noctule de Leisler – <i>Nyctalus leisleri</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Grand Rhinolophe – <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oreillard roux – <i>Plecotus auritus</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Murin à moustaches – <i>Myotis mystacinus</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Pipistrelle commune – <i>Pipistrellus pipistrellus</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Murin de Bechstein – <i>Myotis bechsteinii</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Petit Rhinolophe – <i>Rhinolophus hipposideros</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Murin de Daubenton – <i>Myotis daubentonii</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Sérotine commune – <i>Eptesicus serotinus</i>
Mammifères terrestres	
<input checked="" type="checkbox"/> Écureuil roux – <i>Sciurus vulgaris</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Muscardin – <i>Muscardinus avellanarius</i>

Hérisson d'Europe – *Erinaceus europaeus*

Flore

Lathrée écaillée – *Lathraea squamaria*

Raiponce noire – *Phyteuma nigrum*

Nivéole printanière – *Leucojum vernum*

Orme lisse – *Ulmus laevis*

4° Quels sont les enjeux faune/flore et les niveaux d'impacts engendrés ?

Espèces à enjeux

À partir des éléments renseignés ci-dessus veuillez cocher les espèces à enjeux concernées par la demande :

Espèces à enjeux forts	
Oiseaux	Chauves-souris
<input type="checkbox"/> Bruant zizi – <i>Emberiza cirius</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Grand Murin – <i>Myotis myotis</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Chevêche d'Athéna – <i>Athene noctua</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Grand Rhinolophe – <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Moineau friquet – <i>Passer montanus</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Murin de Bechstein – <i>Myotis bechsteinii</i>
Amphibiens	<input checked="" type="checkbox"/> Noctule commune – <i>Nyctalus noctula</i>
<input type="checkbox"/> Rainette verte – <i>Hyla arborea</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Noctule de Leisler – <i>Nyctalus leisleri</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Triton crêté – <i>Triturus cristatus</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Oreillard roux – <i>Plecotus auritus</i>
Flore	<input checked="" type="checkbox"/> Petit Rhinolophe – <i>Rhinolophus hipposideros</i>
<input type="checkbox"/> Lathrée écaillée – <i>Lathraea squamaria</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Sérotine commune – <i>Eptesicus serotinus</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Nivéole printanière – <i>Leucojum vernum</i>	
Espèces à enjeux très forts	
Oiseaux	Flore
<input type="checkbox"/> Hypolaïs icterine – <i>Hippolaïs icterina</i>	<input type="checkbox"/> Raiponce noire – <i>Phyteuma nigrum</i>
<input type="checkbox"/> Torcol fourmilier – <i>Jynx torquilla</i>	
Chauves-souris	
<input type="checkbox"/> Barbastelle d'Europe – <i>Barbastella barbastellus</i>	
Espèces à enjeux majeurs	
Oiseaux	
<input checked="" type="checkbox"/> Huppe fasciée – <i>Upupa epops</i>	
<input type="checkbox"/> Pie-grièche grise – <i>Lanius excubitor</i>	

Niveau de fonctionnalité de la haie

Veuillez cocher la ou les cases correspondantes à votre demande et renseigner les points suivants :

Connectivité

La haie objet de la demande est connectée à un boisement et/ou à d'autres haies

Environnement de la haie

Une mare est située à moins de 200 mètres de la haie objet de la demande

Si oui, depuis combien de temps la mare est-elle en place ?³

moins de 5 ans

Entre 5 et 20 ans

Plus de 20 ans

Ne sait pas

³Afin de vous permettre d'apporter des éléments de réponse sur ce point, vous pouvez utilement employer l'outil « Remonter le temps » mis en ligne par l'Institut national de l'information géographique et forestière – IGN : <https://remonterletemps.ign.fr/>

La haie objet de la présente demande est située à proximité immédiate :

- D'une prairie D'une jachère D'une parcelle cultivée D'un bâtiment agricole

Sénescence

- La haie objet de la demande comporte des arbres de haut-jet d'un diamètre supérieur à 18 centimètres
- La haie objet de la présente demande comporte des arbres sur lesquels cavités sont visibles
- La haie objet de la présente demande comporte des arbres têtards

Si oui, veuillez préciser quelles sont les essences concernées⁴ : charmes.....

Exploitation/Gestion de la haie

La haie objet de la présente demande est implantée depuis :

- Moins de 25 ans Entre 25 et 50 ans Entre 50 et 100 ans Plus de 100 ans

La haie objet de la présente demande à fait l'objet d'une coupe récente
Uniquement la haie située sur l'îlot 2.7

Quelle est la fréquence d'entretien de la haie ?

- Plus d'une fois par an Une fois par an Une fois tous les 2 ans
- Moins de 2 fois tous les 5 ans

Quel type d'entretien est réalisé ?

L'entretien sera réalisé à l'aide d'un lamier ou d'un broyeur.

Selon vous, et à partir des éléments renseignés ci-dessus, quel est l'importance de l'impact engendré par votre projet sur les espèces protégées et pourquoi (faible, moyen ou fort) ?

Nous estimons que l'enjeu est moyen.

En effet, notre exploitation comporte beaucoup de haie. Notamment sur les parcelles concernées par la présente demande. De plus, nous allons replanter sur les mêmes parcelles qui sont elles-mêmes déjà bordées par des haies présentes actuellement.

⁴Certaines essences se forment plus rapidement que d'autres. C'est notamment le cas pour les Saules, l'Aulne ou encore le Frêne. Ainsi, une haie composée d'arbres têtards de Chêne, d'Érables ou encore de Charmes représentera davantage d'enjeux compte-tenu du temps nécessaire pour retrouver quelque chose d'équivalent. A l'inverse, il sera plus pertinent de proposer de recréer des arbres têtards à partir de Saules, d'Aulne ou encore de Frêne qui nécessitent un temps plus réduit de formation.

5° Quelles sont les mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées ?

Évitement

Avez-vous cherché à prendre en compte les enjeux environnementaux pour identifier le linéaire de haie à déplacer ? Avez-vous cherché à réduire au maximum le linéaire de haie concerné ? Si oui, veuillez décrire de quelle manière (joindre le cas échéant plans et photographies) :

.....

.....

.....

.....

Réduction

À quelle période seront réalisés les travaux de coupe et d'arrachage de la haie ?

La période prévue des travaux est durant l'hiver 2023 plus particulièrement après l'ensilage 2023 (octobre – novembre).

.....

.....

Compensation

Quelles seront les dimensions de la haie replantée (longueur et largeur), et quelle sera sa localisation ? Veuillez joindre une carte de localisation. Pour mémoire, le choix de la localisation doit tenir compte des éventuelles règles applicables (plan local d'urbanisme, mitoyenneté, voirie, plan de prévention des risques...)⁵.

A terme, la largeur des haies replantées sera comme celle des haies arrachées c'est-à-dire 1m de large.....

.....

.....

Quel sera le type de haie recherché et quelles seront les essences plantées ?

Les haies replantées seront du même type que les haies arrachées, implantation du même nombre de charmes que ceux arrachés et de l'aubépine.

Au besoin, nous pouvons replanter d'autres espèces.

.....

.....

Quelle sera la provenance des plants ? La possibilité de transplanter certains individus issus de la haie à supprimer a-t-elle été étudiée ?

Les plants seront des plants que nous irons chercher dans les haies voisines. De cette manière, la haie aura plus de chance de bien prendre.

.....

.....

.....

⁵Voir partie relative à la réglementation du document « Haies, enjeux et réglementation – Focus sur le régime de protection des espèces et appui à la constitution du dossier de demande de dérogation ». Direction départementale de l'Aisne. Mai 2022.

Êtes-vous propriétaire de la zone qui va accueillir la nouvelle haie ? À défaut, avez-vous obtenu l'autorisation du propriétaire ? Veuillez joindre un justificatif.

Oui nous sommes propriétaire.

.....

La haie replantée sera-t-elle située à moins de 200 mètres d'une mare ? Oui Non

Dans le cas où la haie supprimée se situe à moins de 200 mètres d'une mare, il convient préférentiellement d'implanter la haie compensatoire à moins de 200 mètres de cette même mare. À défaut, celle-ci devra être située à moins de 200 mètres d'une autre mare qui pourra être créée en conséquence le cas échéant.

Si vous envisager la création d'une mare, quelles en seront les dimensions (longueur, largeur et profondeur), quelle pente auront les berges et quelle sera sa localisation ? Veuillez joindre une carte de localisation.

La replantation d'un linéaire se fera un moins de 200m de la mare. De plus, autour de la mare, il y a des haies qui sont d'ores et déjà présentes.

.....

La haie plantée sera-t-elle connectée à d'autres haies et/ou à un boisement ? Oui Non

Dans le cas où la haie supprimée est connectée à des haies et/ou à un boisement, il convient préférentiellement d'implanter la haie compensatoire de manière à maintenir des connexions. À défaut, la haie pourra être connectée à d'autres haies et/ou d'autres boisements.

Quelle largeur de bande enherbée sera maintenue au pied de la haie replantée ? Cette bande sera-t-elle située uniquement sur l'un des deux côtés de la haie ou bien répartie des deux côtés ?

Les haies a replanté bordent toutes une prairie permanente, de fait, il y a déjà une bande enherbée d'un côté de la haie.

.....

Combien d'hibernaculums⁶ seront mis en place au sein de la haie replantée ? De quelle manière seront-ils répartis/localisés ? Veuillez joindre une carte de localisation.

Nous projetons d'implanter 5 hibernacula.

.....

De quelle manière la haie replantée sera-t-elle entretenue (type d'intervention, fréquence...) ?

Les haies replantées seront à terme entretenues tous les 2 ans maximum. A court terme, nous envisageons de faire une MAEC sur les haies replantées.

.....

Quelles sont les éventuelles mesures compensatoires complémentaires que vous proposez (plantation d'arbres isolés, plantation de bosquet, mise en place d'une gestion différenciée sur des haies existantes...) ? Au besoin, veuillez joindre un plan de localisation.

.....

⁶Un hibernaculum est un élément composé de branches et/ou de pierre dans le but de constituer un habitat de refuge pour la petite faune.

6° Quelles sont les mesures de suivi proposées pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des mesures proposées et de l'atteinte des objectifs fixés ?

Quel suivi sera mis en œuvre pour observer l'évolution de la haie plantée et de son utilisation par les espèces (durée, fréquence, groupe recherché...)?

À minima, le suivi sera mis en œuvre une fois à 5 ans et une fois à 10 ans. Il portera notamment sur les oiseaux, les mammifères terrestres, les reptiles et les amphibiens (une sortie réalisée en avril, mai ou juin).

Le suivi sera réalisé via l'association Symbiose Od
Une fois à 5 ans et à 10 ans de plantation (à minima).

Fait à Pa. E. arlle

Le 12/06/2023

Signature :



Dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées pour les projets de déplacement de haies agricoles

Annexe 1 : Aide au remplissage du formulaire cerfa n°13 614*01 portant sur les demandes de dérogation pour la destruction, l'altération, ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées

Ce formulaire Cerfa ci-après est à joindre à toute demande de déplacement d'une haie. Le présent document vise à vous apporter une aide pour le compléter.

- A. Votre identité :** Veuillez renseigner les informations demandées (nom, prénom, adresse...).
- B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés :** Pour cette partie, vous pouvez utilement mentionner un renvoi vers les pages 6 et 7 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- C. Quelle est la finalité de la destruction, de l'altération ou de la dégradation :** Veuillez cocher la case « Motif d'intérêt public majeur » et utilement mentionner un renvoi vers la deuxième page de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- D. Quelles sont la nature et les modalités de destruction, d'altération ou de dégradation :** Veuillez cocher la case « Destruction » et préciser qu'il s'agit de la suppression d'une haie.
- E. Quelle est la qualification des personnes encadrant les opérations :** Veuillez préciser si vous bénéficiez de l'appui d'une personne compétente en écologie pour réaliser ce projet.
- F. Quelle est la période ou la date de destruction, d'altération ou de dégradation :** Veuillez préciser à quelle période la haie sera coupée et arrachée.
- G. Quels sont les lieux de destruction, d'altération ou de dégradation :** Veuillez renseigner les informations demandées (région, département, commune).
- H. En accompagnement de la destruction, de l'altération ou de la dégradation, quelles sont les mesures prévues pour le maintien des espèces concernées dans un état de conservation favorable :** Pour cette partie vous pouvez utilement formuler un renvoi vers les pages 9 à 11 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- I. Comment sera établi le compte-rendu de l'opération :** Pour cette partie vous pouvez utilement formuler un renvoi vers le page 11 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.

N° 13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénoms :

ou Dénomination (pour les personnes morales) :

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue

Commune

Code postal

Nature des activités :

Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS ?

ESPECE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1	voir page 7 et 8 du dossier de demande simplifié de dérogation
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELS SONT LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION ?

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
 voir page 2 du dossier de demande de dérogation simplifié

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION ?

Destruction Préciser : suppression d'une haie et replanter
avec d'un autre endroit

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPERATIONS ?

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Préciser la période hiver 2003
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Régions administratives : Hauts de France

Départements : Aisne

Cantons : de Caullie

Communes : Clairfontaine

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MANTEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
un page 12 du dossier simplifié de
déplacement d'une haie

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : un page 12 du dossier de
demande simplifié de déplacement
d'une haie

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux
libertes s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle
garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des
services préfectoraux.

Fait à pu. Cayolle
le 21/05/2003
Votre signature [Signature]



**PRÉFET
DE L'AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées pour les projets de déplacement de haies agricoles

Annexe 2 : Aide au remplissage du formulaire cerfa n°13 616*01 portant sur la capture ou l'enlèvement, la destruction, la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées

Le présent document vise à vous apporter une aide pour le compléter.

A. Votre identité : Veuillez renseigner les informations demandées (nom, prénom, adresse...).

B. Quels sont les sites de reproduction et les aires de repos détruits, altérés ou dégradés : Pour cette partie, il est nécessaire de retranscrire les espèces de reptiles, d'amphibiens, d'insectes et de mammifères terrestres que vous avez coché dans la liste figurant aux pages 6 et 7 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.

C. Quelle est la finalité de la destruction, de l'altération ou de la dégradation : Veuillez cocher la case « Motif d'intérêt public majeur » et utilement mentionner un renvoi vers la deuxième page de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.

D. Quelles sont la nature et les modalités de destruction, d'altération ou de dégradation : Veuillez cocher les cases « Destruction des animaux » et « Autres moyens de destruction » (D2) et préciser qu'il s'agit de la suppression d'une haie, ce qui peut conduire à la destruction d'individus de ces espèces peu mobiles.

E. Quelle est la qualification des personnes encadrant les opérations : Veuillez préciser si vous bénéficiez de l'appui d'une personne compétente en écologie pour réaliser ce projet.

F. Quelle est la période ou la date de destruction, d'altération ou de dégradation : Veuillez préciser à quelle période la haie sera coupée et arrachée.

G. Quels sont les lieux de destruction, d'altération ou de dégradation : Veuillez renseigner les informations demandées (région, département, commune).

H. En accompagnement de la destruction, de l'altération ou de la dégradation, quelles sont les mesures prévues pour le maintien des espèces concernées dans un état de conservation favorable : Pour cette partie vous pouvez utilement formuler un renvoi vers les pages 9 à 11 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.

I. Comment sera établi le compte-rendu de l'opération : Pour cette partie vous pouvez utilement formuler un renvoi vers le page 11 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.



DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) :
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° Rue
 Commune
 Code postal

Nature des activités :

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Numéro	Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1			<i>voir page 7 du dossier de demande simplifié de déplacement d'une haie</i>
B2			
B3			
B4			
B5			

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION ?

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Étude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Étude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale régionale ou nationale : *voir page 7 du dossier de demande simplifié de déplacement d'une haie*

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
(selon les cas, les modalités sont celles de l'opération concernée)

DU CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec épuisette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

IV. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser :

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : supprimer d'une baie ce qui peut
conduire à la destruction d'individus de ce species peu mobile

Suite sur papier libre

V. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

VI. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGES DE L'OPERATION ?

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

VII. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION ?

Préciser la période : River Jals
 ou la date :

VIII. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION ?

Régions administratives : Hauts de France
 Départements : Aisne
 Cantons : de La Celle
 Communes : Ch. Fautin

IX. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ?

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : voir page 10 à 12 du dossier simplifié de dépla-
cement d'une baie

Suite sur papier libre

X. COMMENT SURVA ETABLIT-LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION ?

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : voir page 12 du dossier simplifié
de déplacement d'une baie

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour vos données auprès des services préfectoraux.

Fait à Re. Euph.
 le 22/06/2013
 Votre signature [Signature]



**PRÉFET
DE L'AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées pour les projets de déplacement de haies agricoles

Annexe 3 : Aide au remplissage du formulaire cerfa n°13 617*01 portant sur la coupe, l'arrachage, la cueillette et l'enlèvement de spécimens d'espèces végétales protégées

Ce formulaire Cerfa ci-après est à joindre à toute demande de déplacement d'une haie impactant au moins une espèce végétale. Le présent document vise à vous apporter une aide pour le compléter.

- A. Votre identité :** Veuillez renseigner les informations demandées (nom, prénom, adresse...).
- B. Quels sont les spécimens concernés par l'opération :** Pour cette partie, il est nécessaire de retranscrire les espèces végétales que vous avez cochées dans la liste figurant aux pages 6 et 7 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- C. Quelle est la finalité de l'opération :** Veuillez cocher la case « Motif d'intérêt public majeur » et utilement mentionner un renvoi vers la deuxième page de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- D. Quelle est la période ou la date de l'opération :** Veuillez préciser à quelle période la haie sera coupée et arrachée.
- E. Quelles sont les conditions de réalisations de l'opération :** Pour cette partie vous pouvez utilement formuler un renvoi vers les pages 9 à 11 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- F. Quelle est la qualification des personnes encadrant les opérations :** Veuillez préciser si vous bénéficiez de l'appui d'une personne compétente en écologie pour réaliser ce projet.
- G. Quels sont les lieux de l'opération :** Veuillez renseigner les informations demandées (région, département, commune).
- H. En accompagnement de l'opération, quelles sont les mesures prévues pour le maintien des espèces concernées dans un état de conservation favorable :** Pour cette partie vous pouvez utilement formuler un renvoi vers les pages 9 à 11 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.
- I. Comment sera établi le compte-rendu de l'opération :** Pour cette partie vous pouvez utilement formuler un renvoi vers le page 11 de votre dossier simplifié de demande de dérogation au titre des espèces protégées.



N° 13 617*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA COUPE* L'ARRACHAGE*
 LA CUEILLETTE* L'ENLÈVEMENT*
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) :

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue

Commune
Code postal

Nature des activités :

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1		voir pages 6 et 7 du dossier de dérogation sur sujet de déplacement de haie
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUEL EST L'FINALITÉ DE L'OPÉRATION

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : voir page 2 du dossier de demande sur sujet de déplacement de haie

Sur un papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : fin 2013
 ou la date :

